

MINSANTE / CORRUSS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHESION SOCIALE

DATE : 10/08/2022

REFERENCE : [CORRUSS] MINSANTE N°2022_55

OBJET : VIGILANCE RELATIVE A LA QUATRIÈME VAGUE DE CHALEUR SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Mesdames, Messieurs,

Une quatrième vague de très fortes chaleurs va toucher le territoire métropolitain cette semaine. Cette dernière va débuter à partir du mercredi 10 août 2022. Cet épisode, qui concernera principalement la façade atlantique va succéder à l'épisode précédent qui a touché le sud-est du territoire.

Cette nouvelle vague de chaleur sera accompagnée de nouveaux passages de départements en vigilance jaune et orange canicule avec **une logique d'extension depuis la façade atlantique** : dans l'ouest, 14 départements passeront en vigilance orange canicule avec un début de quatrième vague de chaleur à compter de mercredi 10 août à 12h00. Les départements de la façade méditerranéenne passeront eux progressivement en vert. Pour les jours suivants, les fortes chaleurs vont continuer de s'étendre vers le nord-ouest puis le nord. Une grande partie du territoire national pourrait connaître des températures caniculaires.

Les prévisions actuelles permettent d'entrevoir une fin d'événement dans le courant du week-end du 15 août. L'évolution chronologique et géographique, l'intensité et la durée de cet épisode seront affinées au fur et à mesure dans les prochains bulletins fournis par Météo France.

Au regard de la succession rapprochée des vagues de chaleur et des nouveaux départements touchés, il est nécessaire de communiquer à nouveau des messages de prévention à l'ensemble de la population. Une attention toute particulière devra également être portée à la protection des populations fragiles (nourrissons, personnes âgées, femmes enceintes) ou des personnes surexposées à la chaleur (personnes sans abri, travailleurs surexposés à la chaleur, sportifs).

De plus, à l'approche du week-end du 15 août et en cette période de congés estivaux, **il sera également important d'assurer la protection des voyageurs**, avec un nombre important de personnes attendues dans les transports en commun et sur les routes.

En conséquence, nous vous rappelons l'importance du maintien ou de la réactivation des dispositifs disponibles :

- **Renforcement des actions et des messages de prévention auprès de la population et notamment des personnes fragiles**, en lien étroit avec les préfetures, les collectivités territoriales et vos partenaires locaux ; **des actions de communication nationales vont être lancées, nous vous invitons à les relayer** ; la plateforme de réponse téléphonique nationale (numéro vert Canicule info service au 0800 06 66 66) sera également réactivée ;
- **Mise en alerte des établissements de santé et des établissements médico-sociaux, notamment les EHPAD**, pour vérifier leur préparation conformément aux dispositions prévues par l'instruction relative aux vagues de chaleur d'une part, et pour veiller à la continuité des prises en charge d'autre part ;
- **Signalement au CORRUSS des éventuels impacts sanitaires de cet épisode** et des difficultés éventuelles rencontrées (à alerte@sante.gouv.fr).

Au niveau national, plusieurs actions de communication seront entreprises en réponse à cette quatrième vague de chaleur, notamment :

- Réactivation de la plateforme téléphonique à partir du mercredi 10 août 2022 ;
- Réactivation par Santé publique France des bannières web localisées dans les départements classés en vigilance orange canicule ;
- Mobilisation des radios sur la façade ouest.

Dans le cadre des travaux de retour d'expérience à la suite de ces vagues de chaleur successives, il vous sera prochainement demandé une synthèse des actions menées pour répondre à ces vagues de chaleur.

Nous vous remercions de la prise en compte de ces consignes et de votre mobilisation constante.

Dr Gregory Emery
Directeur Général adjoint de la Santé

Signé

Jean-Benoît Dujol
Directeur Général de la Cohésion sociale

Signé